

See discussions, stats, and author profiles for this publication at: <https://www.researchgate.net/publication/282503221>

Guerre, engagement et émancipation féminine ? L'expérience singulière des monitrices du SFJA, Algérie 1958–1962

Chapter · October 2015

CITATIONS

0

READS

92

1 author:



Luc Capdevila

Université de Rennes 2

272 PUBLICATIONS 123 CITATIONS

SEE PROFILE

Some of the authors of this publication are also working on these related projects:



L'expérience du SFJA [View project](#)



Éducation technique et formation professionnelle en situation coloniale. [View project](#)

Guerre, engagement et émancipation féminine ? L'expérience singulière des monitrices du SFJA, Algérie 1958-1962

Luc CAPDEVILA¹

À la fin des années 1970, dans le cadre de ses recherches sur la sociologie de la résistance en Ille-et-Vilaine qui ont depuis été abondamment citées, Jacqueline Sainclivier interrogeait l'engagement des résistantes et leurs motivations². L'analyse statistique avait été réalisée à partir des dossiers CVR conservés à l'ODAC³. Selon ses calculs, les femmes ne représentaient que 12.81 % de la population résistante, alors qu'elles totalisaient en 1936-1946 près de 55 % de l'ensemble de la population départementale. Néanmoins, en raison des mœurs de l'époque, elle observait que leur présence demeurait « insolite et corrélativement considérable », car il s'agissait d'un engagement qui était du domaine « militaire, guerrier et (ou) politique ». Nuançant cette première analyse au regard du contexte d'occupation généralisée, elle concluait :

« Nous pouvons seulement dire que les femmes devenaient partie prenante dans une guerre, pour la première fois sans doute, de manière aussi importante, y compris dans le milieu bourgeois où l'héritage politique et socioculturel n'y prédisposait pourtant pas ; c'est l'aspect nouveau de ce phénomène qui, nous semble-t-il, est à prendre en considération parce qu'il a eu une influence profonde sur la mentalité collective »⁴.

Ces travaux pionniers ont été développés dans les années 1990 à la suite du grand cycle de colloques sur « La Résistance et les Français » – dont Jacqueline Sainclivier était membre du comité scientifique et d'organisation⁵ – et enrichis conjointement par l'affirmation des études de genre en France au cours de cette même décennie⁶. On observait d'une part que les femmes tendaient moins que les hommes à faire état de leur action dans l'espace public, ce qui conduisait à sous-estimer leur participation aux faits de guerre⁷ ; d'autre part, l'analyse sociologique des cultures, des pratiques et des formes de résistances conduisit à en étendre le

¹. Le développement consacré aux monitrices du SFJA dans la troisième partie de cet article présente les premiers éléments d'une recherche collaborative engagée avec l'Association Nationale du Service de Formation des Jeunes en Algérie (AN-SFJA) en étroite intelligence avec sa présidente, Colette Garcia Arnardi. Le fonds de l'AN-SFJA a été ainsi dépouillé [de même que les archives du Service Historique de la Défense (SHD) au château de Vincennes et celles de l'Établissement de communication et de production audiovisuelle des armées (ECPAD) à Ivry-sur-Seine]. Le fonds AN-SFJA réunit de nombreux témoignages manuscrits d'ex-monitrices et des documentations personnelles confiées par des anciens cadres du SFJA, notamment Alix Vanneaud, Pierre Leduc et Jean-François Drillien. Surtout, avec Colette Garcia Arnardi, des entretiens biographiques ont été réalisés avec une dizaine d'ex-monitrices et officiers, à leur domicile, entre janvier et juillet 2014 : Annie Piras Sultana, Christiane Jurado Herrera, Nicole Bizet Sylla, Alix Vanneaud, Marie-Jeanne Simon Villalva, Nicole Houche Collignon, Farida Fréhat, Marie-Rose Navarro Garcia, Roger Arnardi, Colette Garcia Arnardi, et Pierre Leduc. Ils constituent la base de l'étude qualitative de l'expérience des monitrices du SFJA.

². SAINCLIVIER J., *La Résistance en Ille-&Vilaine 1940-1944*, Rennes, Presses universitaires de Rennes, 1993 (version publiée de la thèse de 3^e cycle soutenue à Rennes en 1978) ; et, *Id.*, « Sociologie de la résistance : quelques aspects méthodologiques et leur application en Ille-et-Vilaine », *Revue d'histoire de la deuxième guerre mondiale*, vol. 30, n° 117, 1980, p. 33-74.

³. Combattants Volontaires de la Résistance (CVR) ; Office Départemental des Anciens Combattants (ODAC).

⁴. SAINCLIVIER J., *La Résistance en Ille-&Vilaine*, *op. cit.*, p. 89.

⁵. Pour un bilan et perspectives, « La Résistance et les Français », *Les Cahiers de l'IHTP*, n° 37, 1997.

⁶. ANDRIEU C., « Les résistantes, perspectives de recherche », in PROST A (dir.), *La Résistance une histoire sociale*, Paris, L'Atelier, 1997, p. 69-96.

⁷. THEBAUD F. (dir.), « Résistances et Libérations, France 1940-1945 », *Clio, Histoire, Femmes et Sociétés*, n° 1, 1995.

périmètre, en comparaison des faits étudiés par les historiens dans les années 1970/1980⁸. L'engagement pour la collectivité, la Résistance et plus généralement le rapport à la guerre, se vérifiaient ainsi être un observatoire privilégié pour étudier l'historicité des relations hommes/femmes et des identités de genre⁹. Dans le cas français, l'action des Résistantes et des Françaises Libres apparaît en effet comme un moment inédit au XX^e siècle d'investissement par les femmes de la sphère combattante et une étape qui marque une altération relative de la domination masculine.

L'engagement militaire en temps de guerre entendu comme une démarche d'émancipation, individuelle ou collective, est un fait qui peut sembler surprenant. Néanmoins, on l'observe souvent dans les trajectoires biographiques, notamment féminines¹⁰. C'est ce questionnement que l'on souhaite appliquer en interrogeant la démarche des monitrices du SFJA, nées entre la fin des années 1930 et le début des années 1940¹¹. Ces dernières se sont portées volontaires entre 1958 et 1962 pour agir en Algérie sous autorité militaire, là où l'Éducation Nationale n'intervenait généralement pas. Afin de situer l'expérience particulière du SFJA, un premier point rappelle le processus de féminisation des armées à l'époque contemporaine¹². Dans un deuxième temps, nous observerons en quoi la guerre d'Algérie a été un moment où l'armée a pensé un rôle inédit pour les femmes en zone opérationnelle, afin d'analyser comment les monitrices du SFJA ont pensé leur engagement dans ce contexte particulier.

Femmes et armées dans les conflits contemporains

Dans un essai sur les stéréotypes de la virilité, George L. Mosse a mis en évidence la tendance à la cristallisation des identités masculines sur la représentation du citoyen-soldat dans les sociétés occidentales au XIX^e siècle. Ainsi, comme l'a souligné Benedict Anderson, un modèle de virilité armée, prête à la guerre, est devenu hégémonique, avec pour corolaire des masses d'hommes résolus à tuer pour défendre une identité et disposés à mourir pour leur communauté¹³. Ce modèle de masculinité, contextuel au processus de démocratisation et à la construction des États-nationaux militarisés, s'est imposé dans le monde occidental en dépassant d'autres modèles de genre. Conjointement à la généralisation de la militarisation de la citoyenneté masculine par « l'impôt du sang », les femmes ont été exclues des casernes dans la seconde moitié du XIX^e siècle de manière systématique¹⁴.

Le déroulement des conflits au XX^e siècle a fait craquer cette dichotomie homme/femme sur le champ de bataille. En ce sens, les événements guerriers apparaissent autant comme des lieux probatoires d'un processus de longue durée que comme des moments innovants qui impactent le genre et engendrent le changement¹⁵. D'une part, dans les contextes d'urgence et

⁸ . DOUZOU L., « La Résistance, une affaire d'hommes ? », in ROUQUET F. et VOLDMAN D. (dir.), « Identités féminines et violences politiques (1936-1946) », *Les Cahiers de l'IHTP*, n° 31, 1995, p. 11-24. Pour un bilan sur ce thème : MARCOT F., « Comment écrire l'histoire de la Résistance ? », *Le Débat*, n° 177, 2013, p. 174-185.

⁹ . CAPDEVILA L., CASSAGNES S., COCAUD M., GODINEAU D., ROUQUET F., SAINCLIVIER J. (dir.), *Le genre face aux mutations. Masculin et féminin, du Moyen Âge à nos jours*, Rennes, Presses universitaires de Rennes, 2003 [actes du colloque tenu en septembre 2002 à l'Université Rennes 2].

¹⁰ . CAPDEVILA L., « Identités de genre et événement guerrier », *Sextant*, n° 28, 2011, p. 11-25.

¹¹ . Service de Formation des Jeunes en Algérie (SFJA).

¹² . JAUNEAU E., *La féminisation de l'armée française pendant les guerres (1938-1962)*, Thèse de doctorat, Université Paris Diderot-Paris 7, 2011.

¹³ . MOSSE G., *L'image de l'homme. L'invention de la virilité moderne*, Paris, Abbeville, 1997. CORBIN A. (dir.), *Histoire de la virilité. T. 2. Le triomphe de la virilité, le XIX^e siècle*, Paris, Seuil, 2011. ANDERSON B., *L'imaginaire national. Réflexions sur l'origine et l'essor du nationalisme*, Paris, La Découverte, 2002.

¹⁴ . « Armées », *Clio, Femmes, Histoire et Sociétés*, n° 20, 2004.

¹⁵ . CAPDEVILA L., ROUQUET F., VIRGILI F., VOLDMAN D., *Sexes, genre et guerre (France 1914-1945)*, Paris, Petite bibliothèque Payot, 2010.

d'anomie émergent souvent des unités de combattantes : pensons aux « bataillons de la mort » composés de soldates sous commandement féminin sous le gouvernement Kerenski alors que l'armée russe cédait sur le front oriental en 1917, ou aux *soldaderas* qui formaient les rangs de l'armée zapatiste au début de la révolution mexicaine, et aux miliciennes républicaines dans les premiers mois de la guerre d'Espagne, en 1936. Surtout, la dynamique de totalisation du conflit caractéristique du Premier Conflit mondial, en mobilisant toutes les ressources sociales et économiques pour répondre aux besoins de la guerre, enraye le mouvement d'expulsion des femmes de la sphère militaire en ouvrant une brèche avec le recrutement de cohortes d'infirmières et en favorisant l'accès à des emplois salariés tertiaires dans les armées (secrétaire, standardiste, chauffeur...). Brèche car, même si ces effectifs féminins demeurent faibles, des femmes mobilisées sont militarisées ; quelques-unes intervenant comme combattante sur le front oriental. La brèche est plus profonde dans la Seconde Guerre mondiale. Elle s'ouvre à nouveau à l'aune de ce que fut la totalisation de ce conflit. Désormais le champ de bataille est étendu à l'espace social tout entier. La présence des femmes dans les armées est beaucoup plus importante. Militarisées, plus nombreuses, elles interviennent dans tous les théâtres des opérations, dans les armées régulières et dans les groupes de partisans.

Jusqu'à la Seconde Guerre mondiale, les pouvoirs publics restent préoccupés par le risque perçu d'accentuer le désordre social en recrutant des femmes soldats, alors que l'intégrité de la société leur semble menacée par le chaos engendré par la guerre. Leur recrutement demeure ainsi limité, prudent, conjoncturel. Des mesures sont prises pour éviter que les jeunes femmes deviennent définitivement des soldats et renoncent à leur mission maternelle. Ce discours leur est répété. Un service social est organisé pour maintenir le lien avec leurs familles. L'enrôlement féminin repose généralement sur le volontariat. Si l'idée d'un service militaire féminin obligatoire est envisagée, elle n'est pas appliquée. Les femmes sont cantonnées à des missions d'appui excluant le combat, sauf cas individuels – ces situations sont moins systématiques en Europe orientale dans les forces soviétiques et dans les maquis des régions balkaniques. Les soldates occupent des positions subalternes. La hiérarchie reste masculine dans les grades supérieurs. Les armées recrutent les femmes dans l'improvisation. Si des précautions symboliques sont prises dans le discours, elles restent aléatoires dans la pratique : dans les premiers paquetages destinés aux volontaires françaises, elles reçurent comme leurs frères d'arme de la mousse à raser et des préservatifs¹⁶.

Enfin, dans l'événement, la question de la mixité des unités régulières a été posée. Comment insérer des femmes dans une sphère masculine ? Les femmes peuvent-elles commander ? Faut-il protéger leur intégrité en raison d'une forte densité masculine ? Faudrait-il les garder plus encore de la hiérarchie masculine ? Deux options ont été expérimentées : celle des groupes géminés sous commandement masculin d'une part, celle des unités féminines parallèles d'autre part. Finalement la solution de l'Arme féminine séparée a prévalu, à l'image de ce qui se faisait en Angleterre. Ce fut le résultat d'une demande insistante de la part des cadres féminins, dont la commandante Hélène Terré à l'origine de la constitution de l'AFAT en avril 1944¹⁷. Tous ces dispositifs ont été pensés et expérimentés sous la pression de l'événement. La volonté affichée de la hiérarchie militaire était de renvoyer toutes les soldates à leur foyer une fois la guerre terminée, à l'image ce qui avait été décidé au lendemain de la Grande Guerre pour les employées des forces armées.

Mais le Second Conflit mondial marque une étape majeure dans le cas français, car finalement des femmes restent sous les drapeaux après-guerre. Certes l'état de guerre a subsisté avec la

¹⁶. JAUNEAU, É. *La féminisation de l'armée française, op. cit.*

¹⁷. Arme Féminine de l'Armée de Terre (AFAT), puis Personnel Féminin de l'Armée de Terre (PFAT) en 1946. CAPDEVILA L., « La mobilisation des femmes dans la France combattante (1940-1945) », in ZANCARINI-FOURNEL M. et AUSLANDER L. (dir.), « Le genre de la nation », *Clio, Femmes, Histoire et Sociétés*, n° 12, 2000, p. 57-80.

Guerre froide et les conflits de la décolonisation. Les années 1945-1970 correspondent ainsi à une longue transition. En 1951 en France¹⁸, pour la première fois les soldates obtiennent un statut leur permettant de s'engager au-delà de la guerre. Elles peuvent désormais envisager une carrière militaire en exerçant un emploi salarié à durée indéterminée. À cette date, les femmes demeurent des auxiliaires dans l'institution militaire. Mais cela suffit pour que progressivement les forces armées connaissent une évolution vers la mixité à l'image de la société, autant dans les mentalités comme on peut l'observer à travers la revue des femmes soldats *Belonne* (née en 1948) qui disparaît à la fin des années 1960 en étant absorbée par *TAM*, que dans les carrières, les missions et la circulation dans l'espace militaire (hébergement, sanitaires, etc.)¹⁹.

Qu'entend-on par processus de féminisation d'un métier ou d'une sphère ? La définition anthropologique de Claude Zaidman donne un premier élément de réponse : « quand les femmes entrent modestement et en petit nombre dans des métiers jusque-là monopole masculin », « cette entrée en douceur, quand il s'agit de secteurs de pouvoir ou présumés tels, évoque l'idée d'une subversion... ». Élodie Jauneau considère ainsi que le processus de féminisation des armées commence avec la Seconde Guerre mondiale²⁰. Si on prend en compte l'élément démographique et l'idée d'un processus continu, la féminisation des forces armées atteint une masse critique dans les années 1970 et s'accélère depuis les années 1990. En France, la refonte des statuts dans les années 1970 a conduit à assimiler les militaires des deux sexes et donc à ne plus faire de distinction en matière de grade. Les premières accèdent ainsi au grade de général dans les années 1980 et d'amiral dans les années 1990. Par ailleurs, en France, si moins de 1% de femmes correspondait aux effectifs militaires en 1962, elles sont 15,7 % en 2013 (suppression des quotas en 1998). Dans les années 1990/2000, le phénomène s'est généralisé dans les armées occidentales. En 2010, les femmes représentent également 15 % des effectifs militaires des forces étatsuniennes, 17 % des militaires australiens ; avec 33 % Israël est à un maximum, pour l'instant. Toutes les armes sont concernées par la féminisation. Jusqu'à présent les sous-marins restaient une force exclusivement masculine ; c'est le cas aussi en France pour la Légion étrangère. Cette clause a cessé d'être appliquée au Canada et en Australie. L'Australie a même décidé récemment la mixité totale des lieux sous-mariniens à l'initiative de son premier ministre Julia Gillard, précisant que « les facteurs d'admissibilité aux postes militaires soient les capacités physiques et intellectuelles et non les critères de genre »²¹. Ce processus de féminisation se réalise en lien avec la professionnalisation, la tertiarisation, la technicisation des métiers, le développement du salariat au sein des forces armées et l'action politique contre toute forme de discrimination²².

Dès lors, les deux verrous symboliques et institutionnels majeurs de la différence des sexes sont en train de sauter, les femmes étant en capacité légale d'accéder simultanément aux postes de combat et de commandement. C'est un phénomène sans précédent. Mais il demande à être nuancé, dans la mesure où les armées qui affectent des femmes à des postes de combat ne représentent que 5 % des forces à l'échelle mondiale, et où le poste-type correspondant au personnel militaire féminin relève toujours généralement du soutien au combattant masculin – en témoigne les choix d'affectation de la plupart des cyrardes pour les armes de soutien, laissant celles de mêlée aux hommes. Le cas des soldates étatsuniennes ou françaises engagées

¹⁸. « Témoignage : entretien avec Chantal Desbordes Contre-Amiral de la Marine française », « Armées », *CLIO, femmes, sociétés, histoire*, n° 20, 2004, p. 193-210.

¹⁹. JAUNEAU, É. *La féminisation de l'armée française*, *op. cit.*, p. 502.

²⁰. ZAIDMAN C., « La notion de féminisation. De la description statistique à l'analyse des comportements », *Les cahiers du CEDREF*, 2007 ; JAUNEAU É., *La féminisation de l'armée française*, *op. cit.*

²¹. FITRIANI M. et MATTHEWS R., « Les femmes à la guerre. Des enseignements pour les petits États », *Défense & Sécurité Internationale*, n° 75, 2001, p. 29-31.

²². VAN CREVELD M., *Les femmes et la guerre*, Monaco, Éd. du Rocher, 2002. GOLDSTEIN J., *War and Gender: How Gender Shapes the War System and Vice Versa*, Cambridge, Cambridge University Press, 2001.

sur les théâtres d'opération dans les années 2000-2010, en Afghanistan ou en Irak, est caractéristique du processus en cours²³. Elles sont quelques-unes à être intégrées dans des patrouilles ou des détachements en mission, mais ne sont pas affectées aux postes de combat, même si elles sont armées et en treillis. Leur mission est souvent de construire le contact avec les populations civiles. Leur fonction est à la fois d'interface entre les forces de l'OTAN et les civils, de renseigner sur l'état de l'opinion, et de travailler à la promotion culturelle des valeurs de l'Occident. Mais c'est pendant la guerre d'Algérie que ce rôle féminin spécifique en zone opérationnelle a été conçu et expérimenté. Dès lors, quels ont été les enjeux à l'origine de cette innovation et qu'est-ce qui a pu motiver des centaines de jeunes filles à se porter volontaires pour ce type d'engagement à la fin des années 1950 ?

La conquête de l'opinion des femmes musulmanes, un axe fort de l'action psychologique dans la guerre d'Algérie

Au cours de la guerre d'Algérie, le contexte politique (décolonisation, concurrence des projets nationaux, Guerre froide) et militaire de « guerre révolutionnaire » a fait de la conquête de l'opinion publique un enjeu essentiel pour les belligérants. Présentes dès le début de l'insurrection, l'engagement des femmes dans les maquis de l'ALN s'accroît à partir de 1956²⁴. Simultanément ou en réaction à la politique menée par l'administration française en faveur de la promotion des femmes musulmanes, à partir de 1957-1958 le FLN prend davantage en considération l'opinion publique féminine – des combattantes sont orientées vers l'action psychologique²⁵ –, tout en restant marqué par un fort conservatisme social et en privilégiant le dispositif militaire dans les wilayas, au détriment de la politisation des populations²⁶.

Du côté du gouvernement français, les stratèges passés par l'Indochine ont théorisé la « guerre moderne »²⁷ et organisé « l'action psychologique »²⁸ afin de tenter d'isoler le FLN dans la société. La guerre contre l'ALN était doublée par une action « en surface » destinée à convaincre les populations musulmanes de prendre parti pour la France. L'action psychologique ciblait prioritairement les élites, les anciens combattants, les jeunes et les femmes qui semblaient plus réceptifs. Dès lors que le suffrage universel féminin fut effectif dans les départements d'Algérie à partir de 1956/1957, gagner l'opinion des musulmanes devint un objectif central pour les dirigeants et les cadres de l'armée. De ce fait, le gouvernement français fit de la promotion des femmes musulmanes un axe de la « pacification »²⁹.

Au-delà d'un discours féministe³⁰ sur la modernité, l'égalité, l'amélioration de la condition féminine qui était relayé par le 5^e bureau, une politique volontariste et des mesures concrètes

²³. Cf. http://www.grands-reporters.com/article.php?id_article=451&id_document=5076&debut_photos=15

²⁴. AMRANE D., *Les femmes algériennes dans la guerre*, Paris, Plon, 1991.

²⁵. SAMBRON D., *Femmes musulmanes: guerre d'Algérie, 1954-1962*, Paris, Éd. Autrement, 2007, p. 30.

²⁶. HARBI M., *Le F.L.N., mirage et réalité. Des origines à la prise du pouvoir (1945-1962)*, Paris, Jeune Afrique, 1980, p. 179 et 235.

²⁷. SCHIMDT-TRIMBORN A.-C. (éd.), *Charles Lacheroy. Discours et conférences*, Metz, Centre de recherche universitaire lorrain d'histoire, Université Lorraine – Plateforme de Metz, 2012. TRINQUIER R., *La guerre moderne*, Paris, Economica, 2008.

²⁸. VILLATOUX P. et VILLATOUX M.-C., *La République et son armée face au « péril subversif » : Guerre et action psychologiques en France (1945-1960)*, Paris, Les Indes savantes, 2005. RANALLETI M., *Du Mékong au Río de la Plata : la doctrine de la guerre révolutionnaire*, Thèse de doctorat, Institut d'études politiques, Paris, 2006.

²⁹. SAMBRON D., *La politique d'émancipation du gouvernement français à l'égard des femmes musulmanes pendant la guerre d'Algérie*, Thèse de doctorat, Paris IV, 2005.

³⁰. SHD, 1H2461 dossier 1, *La femme musulmane*, brochure publiée par la Délégation du Générale du Gouvernement en Algérie, 1958.

furent adoptées en faveur de l'émancipation des femmes musulmanes : travaux de la commission de réforme du statut personnel de la femme musulmane et kabyle dès 1957 aboutissant à l'ordonnance de 1959 sur le mariage civil et l'égalité entre époux ; loi-cadre du 5 février 1958 sur le vote des musulmanes ; actions diverses en faveur de la promotion économique et sociale, notamment en matière de scolarisation. Comme l'écrit Diane Sambron : « bien souvent, le contexte de la guerre ne constitua qu'une période qui permit de hâter ou de faire aboutir des politiques engagées dans les décennies précédentes »³¹.

Du côté de l'armée française, des corps spécifiques ont été créés pour travailler auprès des femmes musulmanes en menant une action médico-sociale et de promotion de la politique française en leur faveur. Ces agents intervenaient en particulier dans le cadre des SAS et SAU créées par Jacques Soustelle en 1955. Il s'agit d'une part des EMSI³² organisées en 1957. Elles étaient composées de PFAT³³ et d'un corps d'auxiliaires : les ASSRA³⁴. Les EMSI intervenaient directement sous autorité militaire en zone « non pacifiée ». Leur mission principale était, selon le commandement en chef : premièrement de « prendre contact avec le milieu féminin », deuxièmement de « le préparer à vivre la solution la plus française du problème algérien »³⁵. Il y avait d'autre part le personnel féminin composé de civiles et d'auxiliaires directement affecté aux SAS et SAU³⁶ pour être au contact des musulmanes, en particulier pour intervenir dans le domaine sanitaire et social. L'armée offrait également un soutien institutionnel au Mouvement de Solidarité Féminine (MSF) fondé par Mmes Salan et Massu en mai 1958, qui réunissait des bénévoles travaillant en parallèle avec les EMSI. Un quatrième corps féminin fut organisé par arrêté du 1^{er} décembre 1958, dans le prolongement de l'ordonnance du 20 août 1958 prévoyant la scolarisation complète de la jeunesse d'Algérie avant 1965³⁷, en recrutant des monitrices pour le Service de Formation des Jeunes en Algérie (SFJA).

Le SFJA avait pour mission principale d'encadrer les jeunes non scolarisés âgés de 14 à 20 ans, garçons et filles, et de leur donner une formation de base afin de faire émerger une élite musulmane (ouvrière et paysanne) favorable à la France³⁸, en intervenant là où l'Éducation nationale ne le faisait pas pour des questions de sécurité. L'enseignement était strictement en français, l'usage empirique de l'arabe ou du kabyle par des monitrices et moniteurs n'était pas conseillé. Mais il était initialement demandé aux stagiaires de souche européenne d'en posséder les « notions indispensables »³⁹. Le SFJA s'inscrivait en fait dans la poursuite immédiate de la décision d'officiers du 5^e Bureau d'ouvrir un centre d'entraînement des « Moniteurs des Jeunes en Algérie » (CEMJA) à Issoire l'année précédente⁴⁰. Il s'agissait d'un organisme sous commandement militaire dirigé par des officiers détachés hors-cadre en

³¹. SAMBRON D., *Femmes musulmanes: guerre d'Algérie, op. cit.*, p. 56.

³². Équipes médico-sociales itinérantes (EMSI).

³³. Personnel Féminin de l'Armée de Terre (PFAT).

³⁴. Adjointes sociales sanitaires rurales auxiliaires (ASSRA).

³⁵. SHD, 1H2461 - Dossier 1, Commandement en chef des forces en Algérie, 3^e bureau section « Problèmes humains », *Action sur les milieux féminins en Algérie*, Instructions pour la pacification en Algérie n° 4250, 10/12/1959. Approuvé par le général Challe Commandant en Chef des Forces en Algérie le 27 mars 1960.

³⁶. Sections Administratives Spécialisées (SAS). Sections Administratives Urbaines (SAU).

³⁷. SHD, 1H1268 - Dossier 6, Délégation Générale du Gouvernement en Algérie/SFJA, *Information au sujet du Service de Formation des Jeunes en Algérie*, non daté (1959 probable).

³⁸. DUNOYER DE SEGONZAC P., *Le vieux chef, mémoires et pages choisies*, Paris, Seuil, 1971. Le général Dunoyer de Segonzac fut le deuxième directeur du SFJA, à la suite du général Gribius. Son témoignage sur son action au SFJA, p. 206-211.

³⁹. SHD, 1H3868 - Dossier 1, *Notice à l'usage des candidates au Centre de Formation des monitrices de la jeunesse musulmane de Nantes* diffusée le 3 mars 1959.

⁴⁰. SHD, 9R449 dossier 5, Corps du contrôle de l'Administration de 1^e Armée, *Rapport sur les Centres de Formation de la Jeunesse Algérienne*, 14 avril 1958. D'HUMYERES H., *L'Armée française & la jeunesse musulmane, Algérie 1956-1961*, Paris, Ed. Godefroy de Bouillon, 2002, p. 90.

mission, mais placé sous l'autorité supérieure de la Délégation Générale du Gouvernement en Algérie. Le SFJA se situe ainsi à la croisée des politiques menées par l'administration coloniale dans la longue durée, la guerre psychologique et l'action dite de « pacification » conduite par le 5^e Bureau et la mise en œuvre, dans l'urgence, du plan de Constantine présenté par le général de Gaulle le 3 octobre 1958.

L'expérience singulière des monitrices du SFJA dans la guerre d'Algérie

Les moniteurs et monitrices du SFJA étaient recrutés prioritairement en Algérie parmi les Français de « souche nord-africaine » et de « souche européenne », mais des métropolitains y ont participé, notamment des appelés du contingent. Le général Gribius qui a créé cet organisme, n'évoque d'ailleurs dans ses mémoires que « des musulmans » à propos des moniteurs et monitrices, ce qui est inexact⁴¹. Ils recevaient une formation en internat⁴² de six à neuf mois en France, à Issoire pour les garçons appelés du contingent, à Nantes pour les filles, pour ensuite enseigner en plus des matières de base en Algérie, une formation professionnelle (dans les métiers industriels ou agricoles) et sportive pour les garçons, un enseignement ménager pour les filles. Pour ces dernières, il s'agissait de « les aider à devenir des ménagères accomplies afin d'être plus tard des bonnes mères de famille », expliquaient des monitrices à leurs élèves dans leur bulletin de liaison⁴³. Elles étaient en effet un enjeu spécifique. « Instruire un homme, c'est instruire une personne ; instruire une femme, c'est instruire toute la famille », disait Mlle Jacqueline Amiable, professeur au CEMJA de Nantes en 1959 ; la formule est reprise par Dunoyer de Segonzac dans ses mémoires⁴⁴. Les moyens mis en œuvre pour cette opération furent très importants⁴⁵. Le général Gribius dit avoir reçu carte blanche pour recruter ses collaborateurs et plus généralement les officiers chargés de diriger le service⁴⁶. Fin 1960, le SFJA réunit 362 officiers et sous-officiers pour l'encadrement, 2562 hommes de troupe pour la formation et l'animation scolaire des garçons⁴⁷, et environ 200 monitrices qui se consacrent à l'enseignement féminin. En 1962 près de 600 foyers de jeunes et une centaines de centres de formation (CFJA)⁴⁸ avaient été ouverts. Aux alentours de 70 000 enfants et adolescents (dont 10 000 filles) auraient été scolarisés à travers ce dispositif, dont près de 5000 dans les internats des CFJA (presque exclusivement des garçons)⁴⁹.

⁴¹. GRIBIUS A., *Une vie d'officier*, Paris, Ed. France-Empire, 1971, p. 247-249.

⁴². Centre d'Entraînement/d'Enseignement des Moniteurs/Monitrices de la Jeunesse d'Algérie (CEMJA), caserne du quartier Richemond à Nantes, caserne du quartier de Bange à Issoire.

⁴³. Archives AN-SFJA, *Marie-Khedidja*, département d'Alger, avril 1960, n°1 [Bulletin des monitrices des foyers de jeunes]. SHD, 7T260 dossier 2, note du 4 mars 1961 sur le SFJA signée par Dunoyer de Segonzac au Groupe d'études générales.

⁴⁴. Cité dans H. d'Humyères, *L'Armée française & la jeunesse musulmane*, op. cit., p. 257 ; et dans DUNOYER DE SEGONZAC P., *Le vieux chef*, op. cit., p.196.

⁴⁵. Entretien le 27 janvier 2014 avec Alix Vanneaud, qui a participé à la fondation du SFJA et était chargé de la construction des centres et foyers SFJA.

⁴⁶. GRIBIUS A., *Une vie d'officier*, op. cit., p. 248.

⁴⁷. SHD, 1H2566 dossier 1, Délégation Générale et Commandement en chef des des Forces en Algérie/Cabinet Militaire, 30 décembre 1960, *Fiche concernant le SFJA*.

⁴⁸. Centre de Formation des Jeunes en Algérie (CFJA).

⁴⁹. D'HUMYERES H., *L'Armée française & la jeunesse musulmane*, op.cit., p. 205. Fin 1960, il étaient 7700 garçons et 3200 filles réunis dans les CFJA et les Foyers de Jeunes selon l'armée ; auxquels se rajoutaient 60000 garçons et 9500 filles rassemblés dans les Foyers sportifs également sous l'autorité du SFJA. Dans SHD 1H2566 dossier 1, Délégation Générale et Commandement en Chef des Forces en Algérie, *Fiche concernant le SFJA*, Alger 30 décembre 1960.

Ces centres de formation et foyers de jeunes étaient généralement adossés aux SAS et SAU⁵⁰. Ils en reprenaient la géographie. Ils étaient installés tout particulièrement dans les camps et villages de regroupement et plus généralement en zone opérationnelle. Les monitrices et moniteurs étaient ainsi le plus souvent placés sous l'autorité déléguée du chef de SAS. Statutairement, ils étaient sous la responsabilité du directeur du centre ou du foyer, lui-même relevant du Bureau départemental du SFJA plus ou moins distant, et étaient mis sous la protection du corps support – l'unité détachée sur place⁵¹. Dans la pratique, les monitrices et moniteurs du SFJA, qu'ils soient en uniforme ou civils, étaient très « autonomes »⁵², au grand dam de la hiérarchie militaire⁵³. Certaines monitrices n'avaient de relations effectives avec leur directeur que de manière épisodique, et vivaient à demeure dans leur foyer en bordure du douar, sans protection particulière. Les directeurs et moniteurs du SFJA – ils furent au total près de 4500⁵⁴ – étaient pour beaucoup des appelés du contingent qui avaient choisi cette affectation.

La démarche des quelques centaines de monitrices recrutées entre 1959 et 1962 et leur contexte d'engagement sont totalement différents de celui des moniteurs. En effet, avant d'entrer au SFJA elles avaient dû prendre l'initiative. Elles avaient envisagé de s'éloigner de leur famille et décidé de se porter volontaire auprès de l'autorité militaire, pour *in fine* se rapprocher de la zone de guerre. Plus de 400 monitrices âgées de 17 à 25 ans se sont engagées au SFJA. En 1959, la première promotion avait été préparée de janvier à mars à l'Institut ménager agricole d'Alger. Les trois autres suivirent une formation de neuf mois à la caserne du quartier Richemond à Nantes, entre juillet 1959 et juillet 1961.

Les promotions devaient être composées réglementairement aux deux-tiers de stagiaires d'origines arabe ou kabyle et pour un tiers d'origine européenne pied-noir ; cependant la répartition fut plutôt de l'ordre de 50/50. Par ailleurs des jeunes femmes d'origine métropolitaine se sont également portées volontaires. À la différence des moniteurs cette catégorie demeure beaucoup moins représentée parmi les monitrices. Dans les milieux pied-noir, les monitrices sont généralement issues de familles populaires ouvrières, agricoles, ou de la petite classe moyenne (fonction publique, artisanat, boutique) ; quelques unes sont issues de milieux plus aisés (cadres). Les stagiaires d'origine musulmane comptent davantage avec des pères travaillant dans la fonction publique, ou sont issues des milieux populaires. Les sensibilités politiques familiales sont partagées entre la gauche non communiste et la droite ; mais dans les milieux pied-noir issus de l'immigration espagnole et italienne, ou dans les familles musulmanes, les parents ont communiqué un sentiment patriotique français affirmé et leur volonté d'intégration. La plupart a un niveau d'étude CAP (couture) au moment de l'engagement (obtenu ou pas) ou CEP (obtenu ou pas) – rares étaient les titulaires d'un brevet et plus encore du baccalauréat.

⁵⁰. SHD, 1H1268 dossier 6, SFJA (non daté [1959 probable], signé Gribius), *Instructions provisoires sur l'instruction et l'administration des foyers de jeunes en Algérie*.

⁵¹. SHD, 1H2566 dossier 1, Délégation Générale du Gouvernement en Algérie/SFJA, 19 mars 1959 signé Gribius, *Instruction concernant les rôles et attributions des officiers Chefs des Bureaux Départementaux de la Jeunesse*.

⁵². Entretien avec Pierre Leduc (ex-chef de centre de jeunes) le 24 juillet 2014.

⁵³. SHD 1H2566 dossier 1, Délégation Générale et Commandement en Chef des Forces en Algérie, *Fiche concernant le SFJA*, Alger 30 décembre 1960.

⁵⁴. Discours du général Ferhat Bouldjoua (troisième et dernier directeur du SFJA) annonçant la cessation des activités du SFJA le 30 juin 1962, cité dans H. d'Humyères, *L'Armée française & la jeunesse musulmane*, op.cit., p. 251.



Monitrices stagiaires arrivées à Paris, 3^e promotion CEMJA, 1960 - Archives AN-SFJA

Lorsque ces jeunes femmes firent acte de candidature pour devenir monitrice au SFJA, elles accomplissaient un choix de vie. Elles avaient été informées par différents canaux de cet organisme et des possibilités qu'il leur offrait : les services de communication militaire (au collège, dans la SAS, par des dames du MSF), le voisinage (ami, famille, curé). Chez les plus jeunes, souvent une personne ou un contexte de confiance est à l'origine de la démarche. Dans les témoignages et dans les sources médiatiques revient souvent l'idée que l'opportunité offerte aux candidates potentielles était de vivre une expérience enrichissante et de trouver un métier correctement rémunéré, le contexte de guerre étant généralement absent dans l'évocation de l'exercice potentiel ou réel de cette mission.

« Quel métier choisir ? » titrait le magazine *Bonnes Soirées* en décembre 1961 : « monitrice de la jeunesse en Algérie » répondait une jeune métropolitaine récemment engagée. Elle précisait : « j'ai lu, par hasard, un imprimé pour le recrutement de monitrice pour l'Algérie. J'ai toujours aimé m'occuper d'enfants, de jeunes, et puis partir dans un pays où l'on aurait vraiment besoin de moi, cela répondait à mes aspirations les plus profondes [...] En réalité c'est plus un métier que j'exerce, et, comme mes collègues, je participe en quelque sorte à une œuvre sociale difficile et délicate, certes, mais dont les difficultés inhérentes sont largement compensées par une vie passionnante et de véritables joies »⁵⁵.

⁵⁵. Archives AN-SFJA, coupure de presse, *Bonnes Soirées*, décembre 1961.



Monitrices stagiaires du CEMJA de Nantes en visite à Paris, 3^e promotion, 1960
Archives AN-SFJA

Les motivations étaient diverses, certes. Mais le désir de vivre une expérience intéressante, d'accomplir une vocation humanitaire ou plus encore d'obtenir un diplôme et d'exercer un métier dont l'accès eut été impossible en restant chez soi, sont généralement évoqués lors des entretiens. La possibilité de prendre de la distance avec le milieu familial, ou avec le cadre de vie, est également soulignée par quelques monitrices mineures au moment de leur engagement. La connaissance de la guerre et de la condition militaire semblent secondaire dans la démarche initiale, bien que certaines monitrices étaient attirées par la vie militaire ou aspiraient à « servir la France »⁵⁶. Souvent des antécédents familiaux ont pu faciliter la démarche : une sœur aînée engagée comme infirmière pendant la Seconde Guerre mondiale, ou affectée dans une SAS au moment des faits. Mais à l'échelle d'une vie d'adolescente ou d'une jeune adulte en Algérie, la guerre faisait partie du quotidien et la société coloniale était un état de fait. Il n'y avait pas à proprement parler une démarche politique structurée dans leur décision de s'engager au SFJA, mais elles avaient la volonté d'agir dans un contexte troublé en ayant foi dans la France, en ayant confiance dans son armée et en souhaitant « travailler au rapprochement des communautés ».

Les plus jeunes ont à peine plus de dix-sept ans lorsqu'elles candidatent au SFJA. La plupart, âgée de moins de vingt-et-un ans, devait être émancipée pour pouvoir s'engager. Farida Fréhat, alors âgée de dix-huit ans, insiste pour dire la liberté que lui avait généreusement donnée son père. « Il m'a émancipée, je pense que j'étais la première fille algérienne à être émancipée, parce que j'ai commencé à travailler au SFJA et qu'on devait recevoir nos premières payes, donc il fallait ouvrir un compte en banque, et il fallait être majeure »⁵⁷. En ce

⁵⁶. Entretien avec Annie Piras-Sultana le 23 janvier 2014.

⁵⁷. Entretien avec Farida Fréhat le 11 avril 2014.

sens la position des parents fut importante. Elles sont souvent soutenues par leur mère⁵⁸, ou leur père, qui voient dans la démarche de leur fille la possibilité d'une promotion sociale, tout en ayant confiance dès lors qu'elles étaient sous la responsabilité de l'armée, en particulier en les laissant partir en métropole presque une année. En revanche, les parents qui étaient au fait des événements et par conséquent anticipaient ce que leur fille allait probablement vivre marquaient leur opposition. Marie-Jeanne Simon dont le père était mobilisé au Sahara, profite de l'une de ses permissions en présence de son supérieur pour lui imposer frontalement sa décision⁵⁹.



CFJA de Koléa 1959, Paule Lesaffre et ses élèves dans les locaux du Mouvement de Solidarité Féminine
Archives AN-SFJA

La formation qu'elles reçurent à Nantes correspondait à leur attente. Il s'agissait d'approfondir les matières de base ; surtout elles suivirent une formation professionnelle en enseignement ménager et en animation socioculturelle (théâtre, dessin, éducation physique, etc.). Elles furent également informées sur leur mission en Algérie⁶⁰, ce dont la plupart d'entre-elles garde peu de souvenirs, voire pas du tout. Par ailleurs, au CEMJA de Nantes les enseignantes étaient des PFAT, ponctuellement, certaines transmettaient dans la classe leur expérience féminine de la violence du champ de bataille⁶¹.

En effet, il ressort des entretiens qu'elles ne semblent pas avoir réalisé à l'époque ce qui les attendait à leur retour – ou arrivée – en Algérie. Sur place, elles travaillaient généralement en équipe de trois ou de deux : une ou deux monitrice(s) de « souche nord-africaine » pour une de « souche européenne » – pour des raisons linguistiques, toutes les pied-noir ne parlaient

⁵⁸. Entretien avec Marie-Rose Navarro-Garcia le 30 avril 2014.

⁵⁹. Entretien avec Marie-Jeanne Simon Villalva le 4 mars 2014.

⁶⁰. Entretien avec Christiane Jurado Herrera le 23 janvier 2014, lecture de son carnet de stage lors de l'entretien.

⁶¹. Entretien avec Nicole Bizet Sylla le 27 janvier 2014.

pas arabe ou kabyle – ni *a fortiori* les métropolitaines –, et dans la perspective d'incarner la politique de promotion sociale et culturelle affirmée par le gouvernement. Mais certaines ont occupé leur poste seules à certains moments de leur mission, voire durant toute leur affectation. Pour beaucoup elles furent mutées en zone opérationnelle. Or la situation était très troublée en 1960-1962, et ce d'autant plus qu'elles restèrent en mission à la suite des accords d'Évian jusqu'au 30 juin 1962. À partir d'octobre/novembre 1961, elles furent transférées vers les Centres Sociaux Éducatifs⁶². Des monitrices ont pu être directement menacées par le FLN. Fatima Djilouly, en poste avec Nicole Bizet à Médéa a été enlevée et tuée début 1962. La hiérarchie ordonne alors à Nicole Bizet en permission de ne pas reprendre son poste et la transfère au CFJA d'Aïn Bessem. Farida Fréhat quitte précipitamment son poste à Orléansville en juillet 1961 et rentre en France car elle se sentait en danger. Parmi les deux monitrices qui la remplacent, l'une, musulmane, est assassinée quelques jours plus tard⁶³. Étant donné les conditions d'affectation, la pression sociale était forte pour les musulmanes. Farida Fréhat précise qu'elle ne pouvait se déplacer seule dans les villages lors de sa première affectation dans l'Ouarsenis en septembre/décembre 1960. Le 10 juillet 1961, le SFJA renvoyait deux monitrices pour avoir fabriqué « un drapeau FLN », et avoir manifesté avec leurs élèves « en vociférant des "youyous" et des cris hostiles à la France »⁶⁴. Mais en contrepartie, les marques d'attention de la part des familles et l'aide protectrice et discrète de militants locaux du FLN dans les situations de danger reviennent dans les entretiens avec les monitrices d'origine pied noir ou métropolitaine. Par la suite, en travaillant dans les Centres Sociaux Éducatifs en 1962, elles devenaient potentiellement des cibles pour l'OAS⁶⁵.

Pourtant, « j'avais pas peur à cette époque-là », « j'ai jamais eu peur », « on a pas peur à vingt ans » sont des formules qui reviennent souvent dans les entretiens. « Je faisais du bien, pourquoi on m'aurait inquiété ? »⁶⁶. Si elles participaient au levé du drapeau et portaient l'uniforme lors du stage au CEMJA de Nantes, et que la première promotion en avait reçu un lors de l'affectation pour officier à l'occasion des cérémonies, dans les foyers les monitrices travaillaient toujours en civil et n'accomplissaient pas de rituels patriotiques. L'essentiel de leur activité consistait à enseigner les arts ménagers, l'hygiène, le français à des petites filles ou à des adolescentes. La seule consigne coercitive qui leur avait été donnée portée sur le voile que les élèves devaient retirer en arrivant au foyer. Les monitrices pouvaient jouer aussi un rôle important de relation avec les familles de leurs élèves, notamment les mères et les grands-mères⁶⁷, dont l'intensité variait selon leurs affectations. Ainsi certaines faisaient du renseignement sans le savoir. Par exemple, en communiquant au directeur du CFJA les absences de leurs élèves. Elles l'informaient alors sur les visites possibles du « commissaire politique » dont les familles auraient pu être sujettes au cours de la nuit précédant la classe⁶⁸.

⁶². Les centres sociaux éducatifs ont été fondés en octobre 1955 par Jacques Soustelle, quelques semaines après les SAS, à l'initiative de Germaine Tillion. Organisme civil rattaché à la Direction générale de l'Éducation nationale en Algérie, il avait pour finalité d'offrir un enseignement de base et professionnel aux enfants d'âge scolaire et aux adultes, et de fournir une assistance sociale et médicale « aux laissés pour compte du progrès » dans les quartiers périurbains et les zones rurales défavorisées. cf. FORGET N., « Le service des Centres Sociaux en Algérie », *Matériaux pour l'histoire de notre temps*, n° 26, 1992, p. 37-47.

⁶³. Entretien avec Farida Fréhat le 11 avril 2014.

⁶⁴. Archives de l'AN-SFJA (copie SHD), courrier du directeur du SFJA n° 4421, général Bouldjoua, 10 juillet 1961, objet : Renvoi de deux monitrices de l'annexe de foyer d'Ain K'Lila.

⁶⁵. Entretiens avec Colette Garcia Arnardi les 22 janvier et 6 mars 2014. Cf. également MONNERET J., *La phase finale de la guerre d'Algérie*, Paris, L'Harmattan, 2000.

⁶⁶. Entretien avec Nicole Houche Collignon le 4 mars 2014.

⁶⁷. Entretien avec Nicole Houche Collignon le 4 mars 2014.

⁶⁸. Entretiens avec Colette Garcia Arnardi les 22 janvier et 6 mars 2014.



Monitrice SFJA avec ses élèves, CFJA de Colomb Béchard en 1960-1961
Archives AN-SFJA

Mais le sentiment dominant est d'avoir accompli principalement un travail d'éducation et d'instruction. « On arrivait à des résultats ». « Il y avait du mieux ». Nicole Collignon raconte qu'elle put même présenter l'une de ses élèves au certificat d'études à Bône. C'était un moment « passionnant » est une expression qui revient souvent dans les entretiens. Les ex-monitrices disent que malgré les peurs et la fuite éperdue que beaucoup ont vécu en quittant leur poste – notamment à la suite des accords d'Évian elles se sont *de facto* retrouvées livrées à elles-mêmes –, elles ont vécu une expérience exceptionnelle. En effet, tout en réalisant une activité professionnelle enthousiasmante, elles avaient les moyens d'agir et disposaient d'une grande autonomie dans le travail et le quotidien.

Conclusion

L'expérience des monitrices du SFJA est à l'aune de l'évolution des relations de genre dans les contextes guerriers au XX^e siècle. On a pu observer en effet que les femmes vivaient souvent mieux leur expérience de guerre sous les drapeaux que les hommes. Les conditions d'engagement font qu'elles sont généralement volontaires, sont affectées à des missions moins éprouvantes, surtout elles gagnent en indépendance en quittant le foyer à la différence des hommes qui en se retrouvant soumis à la hiérarchie militaire vivent une régression majeure en matière d'autonomie. Mais la démarche des monitrices du SFJA participe également de l'évolution des mœurs au cours des Trente glorieuses, en cherchant à travers leur engagement une voie d'émancipation avec l'obtention d'un diplôme, l'acquisition d'une formation

professionnelle, d'un emploi salarié, d'une promotion sociale. Après la guerre, les ex-monitrices « rapatriées » en métropole ont souvent continué d'occuper un emploi salarié. Quant à Colette Garcia Arnardi, à l'origine, avec quelques autres, de la fondation de l'Association Nationale SFJA qui a œuvré pour que les monitrices obtiennent la carte du combattant en 2006, elle a doublé sa vie personnelle par l'engagement associatif en militant notamment dans les années 1980-1990 au Centre d'Information sur les Droits de la femme de Béziers et du Biterrois.